



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1- POSSIBILITÉS DE RÉSERVATION

- **Téléphone, internet ou Fax.** Nous procédons à la réservation immédiate avec carte bancaire pour le paiement de l'acompte.
 - **Courrier.** Vous nous retournez le formulaire de réservation accompagné du montant de l'acompte.
 Dans tous les cas, après acceptation de la réservation, nous vous adressons une facture/courrier de confirmation.

2- RÈGLEMENT

- La réservation est définitive lorsque nous encaissons l'acompte. Vous devez verser 30% du montant du séjour + frais de dossier. Le solde est payable 6 semaines avant l'arrivée sur le centre de vacances.
 - Si vous réservez moins de 6 semaines avant votre arrivée, réglez la totalité du séjour.
 - A défaut de règlement intégral dans les délais impartis, Parc Saint-James pourra considérer que la réservation est annulée.
 - Même en cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, les périodes réservées sont dûes en totalité.
 - Chèques vacances acceptés.

3- ANIMAUX

Seuls les chats et les petits chiens (tenus en laisse) sont acceptés. Le règlement intérieur devra être respecté (carnet de vaccination à jour (rage), tatouage obligatoire).

4- VISITEURS

Après avoir été autorisés par l'accueil, les visiteurs peuvent être admis sous la responsabilité des vacanciers qui les reçoivent. Ceux-ci sont tenus d'une redevance par personne dont le montant et les conditions sont fixés suivant le tarif affiché. Les véhicules devront être stationnés à l'extérieur.

5- ANNULATION

En cas d'annulation du fait du locataire par L-R-A-R une somme forfaitaire sera retenue et facturée :
 - Plus de 45 jours avant la date d'arrivée : **23 € de frais de dossier.**
 - Entre 45 jours et 15 jours : **50% de la location** (minimum de **46 €**) plus les frais de dossier.
 - Entre 15 jours et la date de l'arrivée : **75% de la location plus les frais de dossier.**
 - A compter de la date de séjour : **100% de la location plus les frais de dossier.**

6- ASSURANCE ANNULATION FACULTATIVE

- Une assurance annulation, qui ne peut être souscrite que lors de la demande initiale de réservation, est proposée au tarif de **2,5 € par jour et par hébergement/emplacement tente ou caravane.** L'assurance annulation permet de bénéficier du remboursement des sommes versées, hors frais de dossier et d'assurance annulation, en cas d'annulation causée pour l'une des raisons limitativement énoncées ci-après :
 - Maladie grave ou accident nécessitant une hospitalisation ;
 - Décès de l'une des personnes mentionnées sur le formulaire de réservation ou de l'un des membres de sa famille ;
 - Licencement intervenu moins de 42 jours avant le début du séjour;

- convocation devant une instance juridictionnelle fixée par les autorités judiciaires pendant la période de location réservée.
 - Dans l'hypothèse où le client souhaiterait mettre en jeu l'assurance annulation, il devra procéder à une demande d'annulation de son séjour par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception adressée au village ou il a réservé initialement. Il devra joindre impérativement à cette demande tout document justifiant valablement de la raison invoquée pour la mise en jeu de l'assurance annulation.

7- CAUTIONS ET FRAIS

- **Hébergement locatif :** une caution de **200 €** est demandée lors des formalités d'arrivée. Elle sera remboursée ou renvoyée dans les quinze jours sous déduction éventuelle des dégradations et/ou manquement de l'inventaire. Il sera également demandé à chaque locataire le règlement de la taxe de séjour selon les tarifs en vigueur ainsi que les frais de dossier d'un montant de **23 €**. Les hébergements doivent être rendus en parfait état de propreté; dans le cas contraire, une participation aux frais de nettoyage d'un montant de **40 €** peut être exigée.
 - **Emplacement tentes et caravanes :** il sera demandé à chaque locataire le règlement de la taxe de séjour selon les tarifs en vigueur ainsi que les frais de dossier d'un montant de **23 €**.

8- ARRIVÉE / DÉPART

Tout séjour commence le samedi – En dehors de la période Juillet/Août, les jours d'arrivée sont à votre choix et à définir à notre réception. Le jour de votre arrivée merci de vous présenter au bureau d'accueil. Les hébergements sont à votre disposition à partir de 17h00. Néanmoins, en cas d'arrivée anticipée, vous pourrez accéder aux installations et aux commerces en attendant 17h00. Le jour de votre départ, il est impératif de libérer votre hébergement avant 10h00.
 - **Emplacement tente ou caravane :** tout séjour commence à 12h et se compte de 12h à 12h. Tout départ après 12h sera facturé comme une nuitée supplémentaire.
En cas d'arrivée après la fermeture de la réception, il est nécessaire de nous avertir.

9 - Les hébergements ne peuvent accueillir plus de personnes que prévues dans chaque catégorie.



GENERAL SALES TERMS

1- BOOKINGS

- **By phone, internet or fax.** Immediate booking by credit card for the payment of the deposit.
 - **By mail.** You return the booking form together with the sum of the deposit.
 In both cases, after acceptance of the booking, we send you a confirmation invoice or a mail.

2- PAYMENT

- Booking is definitive once we have cashed in the deposit. You are required to pay a 30% down payment for the total price of the holiday rental + administrative booking costs. The balance is paid 6 weeks before your arrival. If you book less than 6 weeks before arrival, please pay the full price on booking.
 - Failing receipt of the full payment within the aforementioned deadlines, Parc Saint James may consider the booking as cancelled.
 - Even in the case of late arrival or early departure, the periods booked shall remain outstanding.
 - Holiday vouchers accepted.

3- ANIMALS

- Only cats and small dogs (on a leash) are accepted. The holiday centre's regulations should be complied with (updated vaccination book (the rabies), compulsory tattoo).

4- VISITORS

Visitors wishing to come on site must obtain permission from the reception beforehand, and are allowed to enter under the responsibility of the site guests they are coming to see. Each visitor is required to leave a fee. See the displayed rates for price and terms. Vehicles must be parked outside the site.

5- CANCELLATION

In the case of cancellation by the customer by registered mail with acknowledgement of receipt, an all-in sum shall be invoiced:
 - More than 45 days before the arrival date: **23 € administrative booking costs.**
 - Between 45 days and 15 days: **50% of the rental fee** (minimum of **46 €**) + **administrative booking costs.**
 - Between 15 days and the arrival date: **75% of the rental fee plus administrative booking costs.**
 - On the date of the start of the holiday: **100% of the rental fee plus administrative booking costs.**

6- OPTIONAL CANCELLATION INSURANCE

- Cancellation insurance can be taken out, solely at the time of the original booking request, for a day rate of **2,5€ per accommodation/tent or caravan pitch.** This insurance offers repayment of your deposit minus administrative booking and cancellation insurance costs for cancellations resulting from and limited to one of the following reasons:
 - serious illness or an accident requiring admission to hospital;
 - death of one of the persons named on the booking form

or of a member of family of a named person;
 - redundancy occurring less than 42 days prior to the start of the stay;
 - summons from the legal authorities to appear before a court of law during the booked rental period.
 - In order to invoke the cancellation insurance, the customer must send a request for cancellation of the stay by recorded delivery letter to the village where the booking was originally made. This request must include without fail any supporting documents providing valid proof of the reason for invoking the cancellation insurance.

7- SECURITY AND COSTS

- Rented accommodation: security of **200 €** is charged on arrival. It shall be refunded or send back (15 days) at the end of your holiday with deduction made for any damage or loss from the inventory.
 Each customer shall also be asked to settle the applicable visitor's tax and administrative fees amounting to **23 €**. Rented accommodation should be returned perfectly clean. A cleaning fee of **40 €** may be charged.
 - Tent and caravan sites. Each customer shall be asked to pay the visitor's tax according to the applicable rate and administrative fees amounting to **23 €**.

8- ARRIVAL / DEPARTURE

All holiday bookings start on Saturday – Outside the July and August season, the arrival days can be chosen and fixed at reception. On the day you arrive, please present yourself at reception. The rental accommodations are available from 5 PM. However, if you arrive early, you can have access to the facilities and shops awaiting 5 PM. The day you leave, you must leave your rental accommodation before 10 AM.
 - **Tent or caravan site :** All stays start at 12 a.m. and are counted from 12 a.m. until 12 a.m. All departures after 12 a.m. shall be invoiced as an additional night.
In the case of an arrival after the front desk is closed, it is necessary to warn us.

9- The number of guests in an accommodation facility must not exceed the specified capacity for each category.

